



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



ETUDE PREVISIONNELLE

Objectifs

Quelle que soit la situation initiale, face à un projet de nature à changer l'orientation ou le système de l'exploitation, une étude prévisionnelle est nécessaire pour aider le chef d'entreprise à prendre les bonnes décisions. Cette étude doit permettre d'anticiper les résultats économiques et financiers afin de réajuster au besoin les objectifs, de façon à connaître la viabilité du projet.

Qui est concerné ?

Tous les porteurs de projet, agriculteurs et viticulteurs d'Alsace.

Prestation proposée

Avant le démarrage de l'étude prévisionnelle, il est nécessaire d'établir un diagnostic de la situation de départ, qui comprend : la connaissance des moyens de production, l'analyse des résultats de gestion technico-économique ou comptables.

L'écoute du projet permettra ensuite de détecter les hypothèses à retenir ainsi que leurs atouts et contraintes.

L'étude prévisionnelle comprend :

- la présentation de l'exploitation et la description du projet,
- L'impact technico-économique et financier du projet présenté au travers des comptes de résultat, bilans et flux de trésorerie prévisionnels sur 5 ans.
- Les critères techniques retenus dans la prévision.

Cette étude peut nécessiter des expertises techniques préalables identifiées par le conseiller en accord avec l'exploitant. La synthèse, qui intégrera ces expertises, sera commentée par le conseiller afin de mettre en évidence les points forts et les points à améliorer pour la réussite du projet de l'exploitation.

La prestation est réalisée au bureau à Schiltigheim, ADAR, Sainte Croix en Plaine ou Altkirch ou chez l'exploitant.

Selon le projet 1 à 2 entretiens d'une 1/2 journée sont nécessaires. A l'issue du rendez-vous, un compte rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis dans le mois qui suit l'entretien.

Nos +

- Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Les conseillers sont spécialisés dans le domaine de la gestion technico-économique, ils mettent à la disposition de l'exploitant nos références basées sur les données de l'observatoire économique : viticulture, grandes cultures, élevage, montagne... Ils sollicitent si besoin l'ensemble des expertises techniques présentes au sein de la Chambre d'agriculture. Ils identifieront et prescriront les diagnostics spécialisés préalables, ou formations complémentaires, nécessaires à la réussite du projet.

Vos conseillers référents

- **Schiltigheim**
 - Estelle BOEHLER
03 88 19 16 95
estelle.boehler@alsace.chambagri.fr
- **ADAR du Kochersberg**
 - Philippe SIGRIST
03 88 69 63 44
philippe.sigris@alsace.chambagri.fr
- **ADAR de l'Alsace du Nord**
 - Marthe JACKY
03 88 73 20 20
marthe.jacky@alsace.chambagri.fr
- **ADAR des Deux Pays**
 - Daniel BRUA
■ Anne HENNARD
03 88 01 22 53
daniel.brue@alsace.chambagri.fr
anne.hennard@alsace.chambagri.fr
- **ADAR Plaine de l'III**
 - Christelle BARTHELMEBS
03 88 74 13 13
christelle.barthelmebs@alsace.chambagri.fr
- **ADAR du Vignoble**
 - Laurent BALANCHE
03 88 95 50 62
laurent.balanche@alsace.chambagri.fr
- **Sainte Croix en Plaine**
 - Mathieu GESIOT
03 89 20 98 05
mathieu.gesiot@alsace.chambagri.fr
 - Eric GRANVEAUX
03 89 20 97 77
eric.granveaux@alsace.chambagri.fr
 - Pascale KNEPFLER
03 89 20 97 13
pascale.knepfler@alsace.chambagri.fr
 - Marielle PASCOLO
03 89 20 97 18
marielle.pascolo@alsace.chambagri.fr
 - Philippe SCHWOEHRER
03 89 20 97 24
philippe.schwoehrer@alsace.chambagri.fr
- **Altkirch**
 - Caroline BRUNNER
03 89 08 97 66
caroline.brunner@alsace.chambagri.fr
 - Blandine HUMBRECHT
03 89 08 97 64
blandine.humbrecht@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Engagements complémentaires

Afin que cette mission puisse être remplie correctement, l'exploitant s'engage à mettre à la disposition du conseiller tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude prévisionnelle, en particulier :

- les documents comptables tels que compte de résultats détaillé, bilan, grand livre, tableau d'amortissement et tableau de remboursement des emprunts.
- Le descriptif des moyens de production : main-d'œuvre, assolement, droits à produire DPU, quotas, primes, inventaire du cheptel.
- Les données technico-économiques, financières et administratives en lien avec le projet : devis, permis de construire

Afin de faciliter les transferts de données comptables, l'exploitant autorise le conseiller référent à récupérer les éléments cités ci-dessus directement chez son comptable, sur support papier ou informatique.

Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Partenaires

- L'ensemble des Centres de Comptabilité d'Alsace.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ téléphone : 03 88 19 17 17 ■ fax : 03 88 83 30 54

■ mail : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ téléphone : 03 89 20 97 00 ■ fax : 03 89 20 97 01

■ Site internet : www.alsace.chambagri.fr

■ Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

